

LES INEGALITES SONT-ELLES SOLUBLES DANS LE DISCOURS ?

(Are the inequalities solvable within the scope of discourse?)

Patrick Charaudeau¹

(Université Paris XIII /CNRS-LCP)

ABSTRACT

*The issue of inequalities involves two types of problems: how to define this notion in relation to that of equality? What are the conditions for the study of social inequalities from the viewpoint of Discourse Analysis, considering that this issue is also the object of study of other areas, such as Sociology, Economics, Social Psychology and Anthropology? In this paper, we will try to answer these questions. The answers, however, will be completed by the analysis of social representations, which constitute the very basis of many conceptions of inequality and which we will call right and left discursive matrices. **Keywords:** Equality and inequality. Discrimination. Élite. Cultural perceptions. Discursive matrices.*

RÉSUMÉ

La question des inégalités pose deux types de problèmes : comment définir cette notion en rapport avec celle d'égalité ? Quelles sont les conditions d'étude des inégalités sociales du point de vue de l'analyse des discours, étant donné que cette question est aussi l'objet d'étude d'autres disciplines, telle la sociologie, l'économie, la psychologie sociale et l'anthropologie. Dans ce texte, il sera tenté de répondre à ces questions, réponses qui seront complétées par l'analyse des représentations sociales qui constituent le sous-bassement de diverses conceptions de l'inégalité et que nous appelons les matrices discursives de droite et de gauche.

Mots-clés : Égalité et inégalité. Discrimination. Élite. Perceptions culturelles. Matrices discursives.

INTRODUCTION

La question des *inégalités* n'est pas l'apanage des seules études du discours. Elle peut être traitée par diverses disciplines. Généralement, ce sont la sociologie, l'économie, les sciences politiques, la psychologie sociale, parfois l'anthropologie, qui ont droit au chapitre. Rarement, on a recours aux sciences du langage, sauf à repérer quelques mots porteurs d'insultes discriminatoires. Alors que peut en dire un analyste du discours ?

Qu'il faut d'abord, comme pour l'étude de toute autre question, commencer par s'interroger sur le sens des mots. Les mots ont à la fois un sens de base et divers sens contextuels selon les multiples usages de ceux qui les emploient. De plus, ils constituent le socle sémantique à partir duquel sont construits concepts, notions et catégories. Or, il se produit, faute de procéder à un travail de définition des mots, des confusions : ce n'est pas la même chose parler d'inégalité, de précarité, de misère, de pauvreté, d'infériorité, pour ne citer que quelques termes de ce champ

¹ Patrick Charaudeau é professor emérito da Universidade de Paris XIII e pesquisador do CNRS. Criou a Teoria Semiolinguística do discurso e é autor de inúmeros artigos, capítulos de livros e livros sobre Análise do Discurso. Coordenou (juntamente com a Profª Ida Lucia Machado) dois projetos Capes/Cofecub (1994-1998 e 2000-2004) e cooperou para a fundação e desenvolvimento do Núcleo de Análise do Discurso - NAD da FALE/UFMG.

lexical. Le mot « inégalité » est la négation du mot « égalité ». Toute négation présupposant une affirmation, il faut donc commencer par s'interroger sur le mot « égalité ».

1. LES NOTIONS D'« EGALITE » ET D'« INEGALITE »

Pour pouvoir conclure à une « égalité », il faut procéder à deux opérations cognitives : une opération de *comparaison* ; une opération d'évaluation des termes de la comparaison. En effet la notion d'égalité rend compte d'une situation suite à une comparaison entre deux objets, deux personnes, deux forces, deux comportements, deux propositions logiques, dont on constate, par procédé d'évaluation, qu'elles sont de même grandeur, de même quantité ou intensité, de même semblance, de même pensée. Le résultat de cette comparaison conclue à une non différence, à une parité, à une implication réciproque de certaines caractéristiques de deux entités comparées, lesquelles ne diffèrent en rien. Mais l'égalité ne porte pas sur la totalité des entités observées, seulement sur une partie, celle qui a été observée. L'égalité n'est pas une « mêmété » (une *ipseité* pour reprendre le terme de Ricœur (1990)), à l'identité parfaite, complète et totale de ces deux entités ; elle est plutôt ce que l'on entend dans le mot « équivalence », et l'expression « c'est du même ordre ».

Par extension, ce mot désigne « le fait pour les humains d'être égaux devant la loi, de jouir des mêmes droits » (LE ROBERT, 2008), ou de répondre aux mêmes conditions vitales, par exemple devant la mort. Il s'ensuit que cette notion d'égalité trouve son application dans le domaine judiciaire qui doit faire en sorte qu'une même peine soit prononcée, quelle que soit la naissance ou la fortune du justiciable. Elle trouve également son application dans le domaine politique qui dit, selon l'article 1er de la *Déclaration des Droits de l'Homme*, que : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », et dans le domaine social qui doit donner aux individus les mêmes droits d'accès aux fonctions administratives et au monde du travail, dans la mesure des capacités de chacun.

On voit donc que l'« inégalité » peut désigner, au contraire de l'égalité, une *différence*, une non identité en grandeur, quantité, intensité, semblance, ou pensée, et donc une diversité ou une variété, mais *sans aucun jugement de valeur* : il s'agit seulement d'un constat de *non égalité*. Et, à l'instar de la situation d'égalité, l'inégalité, par opération de négation, ne porte que sur la partie comparée et évaluée des entités, et non point sur la totalité de celles-ci, et ce, une fois de plus sans jugement de valeur.

Mais elle peut également être considérée, par extension aux domaines politique et social, comme une *différence* qui affecte les droits citoyens ou les conditions de vie. Il s'agit alors d'une

situation qui résulte d'un processus d'exclusion ou de discrimination, qui établit une hiérarchie, une opposition entre du *mieux* et du *moins bien*, ce qui relève alors d'un jugement de valeur moral.

2. LES CONDITIONS D'ETUDE DISCURSIVE DES INEGALITES

La question de l'égalité sociale ou des inégalités peut être traitée, du point de vue discursif, autour de trois problématisations :

- une problématisation qui concerne les *rapports de force* qui s'instaurent dans une société entre les individus selon leur position sociale, rapports de force qui peuvent aboutir à l'établissement de situations de *domination*, d'*alliance* ou de *séduction* entre les individus. Il s'agit alors d'étudier les « stratégies discursives », explicites ou implicites, qui mettent en œuvre ces rapports de force interpersonnels, et construisent en même temps des « identités » interindividuelles ;

- une problématisation qui concerne les processus de *régulation sociale* : les sociétés et les groupes sociaux, à force d'échanges, construisent des liens sociaux, à travers un jeu de régulation de leurs rapports. Ces rapports aboutissent eux aussi à des situations de *domination*, d'*alliance* ou de *séduction*, mais cette fois entre les groupes sociaux, à travers l'instauration de « normes sociales » qui déterminent des *rôles* (« rôles sociaux ») et construisent des *identités* (« identités sociales » et « statuts ») ;

- une problématisation qui concerne la *construction des savoirs* sur les objets et les êtres du monde, et donc la façon dont les individus et les groupes sociaux se dotent de *systèmes de croyance*, systèmes de croyance qui sont emprunts, tantôt d'égalité, tantôt d'inégalité. Il s'agit alors d'étudier les « représentations sociales », les « imaginaires socio-discursifs », les « idéologies » et les « stéréotypes » qui témoignent de ces systèmes.

Dans les sciences humaines et sociales, ces problématisations sont étudiées avec divers moyens selon les caractéristiques théoriques et méthodologiques de chaque discipline, les unes de façon plus *descriptive*, d'autres de façon plus *normative*, d'autres plus *interprétative*, la plupart combinant ces méthodes : la sociologie et l'anthropologie à l'aide d'*études de terrain* (protocoles d'enquête) ; la psychologie sociale à l'aide de *méthodes expérimentales* ; l'économie à l'aide de *calculs* entre les gains et les pertes d'un système d'échange des biens de consommation. L'analyse du discours, quant à elle, doit avoir recours à des procédures de recueil de données ordonnées pour constituer des *corpus*, et leur appliquer diverses techniques d'analyse.

3. LES DIFFICULTES DE L'ETUDE DES « INEGALITES SOCIALES »

On a dit que l'« inégalité sociale » relève d'un jugement moral qui dénonce une *différence* au regard des droits citoyens en fonction des conditions de vie, au terme d'un processus de discrimination. Cela oblige à s'interroger sur trois choses : quelle est la nature des inégalités ? Comment se fait le processus de discrimination ? D'où viennent ces inégalités et qui en est à l'origine ?

3.1 La nature des inégalités

Jean-Jacques Rousseau (1755, p. 183), dans le *Discours sur l'inégalité*, dit : « Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités. L'une que j'appelle naturelle ou physique... L'autre que l'on peut appeler inégalité morale ou politique. ». En effet, si chacun était identique aux autres, il ne pourrait exister d'inégalité. Il y a donc deux types d'inégalité : d'une part, des différences de nature, biologique (sexe, taille, couleur cheveux) ; d'autre part des différences établies par le jeu des rapports sociaux qui font que tous les individus n'ont pas un accès égal aux ressources économiques (distribution de la richesse, santé, logement, emploi), culturelles (éducation, école et accès à la vie culturelle), politiques (rapports de pouvoir), et tous les individus ne sont pas considérés comme ayant la même légitimité sociale selon le sexe (homme/femmes), l'âge (jeunes/vieux), les classes sociales, les groupes socio-professionnels, les origines ethniques, les appartenances religieuses. Autrement dit, sur des différences biologiques sont construites des différences sociales qui sont naturalisées et justifiées par la construction de représentations hiérarchisées sur les différences naturelles.

3.2 La discrimination

Discriminer est un acte par lequel on *sépare*, on distingue, sans nécessairement établir un jugement de valeur, comme par exemple quand l'ophtalmologue demande si on discrimine bien les couleurs. Mais *discriminer socialement*, c'est en plus *hiérarchiser*. C'est établir une différence à partir de la qualité des individus (ou des groupes), de leur place dans la société, des rôles qui leur sont attribués, du traitement auquel ils sont soumis, selon des critères de hiérarchisation des valeurs qui concernent l'âge, le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, etc. Ainsi les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités ne sont pas uniquement la conséquence de discriminations : la discrimination est un *acte*, l'inégalité est une *situation*.

En pratique, il est souvent difficile de démêler ce qui relève de la discrimination au nom des représentations sur les qualités des individus, et ce qui relève d'une inégalité en raison de situations de fait. Par exemple, on constate que les étrangers sont plus souvent au chômage que les autochtones d'un pays. Or, cela tient d'une part à une discrimination à l'embauche, mais aussi au fait qu'existe, par rapport à une autre catégorie de chômeurs, une inégalité dans les niveaux de qualification : le taux de chômage est plus élevé pour les peu diplômés. Les deux effets se cumulent. De même, les femmes sont en moyenne moins payées que les hommes, ce qui pourrait être jugé comme une discrimination, mais il faut aussi constater qu'elles s'orientent vers des filières moins rémunératrices, qu'elles les exercent plus souvent en temps partiel, et que le poids des tâches familiales freine leur carrière, et qu'il est difficile d'apprécier dans quelle mesure cela résulte d'un choix personnel ou d'une contrainte qu'il faut alors chercher à éliminer.

Du point de vue du discours, la discrimination est une sorte d'acte performatif puisqu'il passe par une parole de décision : « Il ne sera pas embauché ».

3.3 Qui est à l'origine des inégalités ?

Tout d'abord l'inégalité est toujours un non-dit. A part quelques cyniques, personne ne prétend produire volontairement de l'inégalité. Et quand l'inégalité est reconnue, pour les uns, elle est due à la *nature*, pour les autres, au *système*. Mais personne ne se sent responsable. Tous les partis politiques de l'extrême droite à l'extrême gauche, non seulement s'élèvent contre les inégalités, mais en plus prétendent vouloir les réduire².

On peut toujours considérer que les élites et les puissants sont responsables des inégalités. Mais il faut d'abord se demander ce que sont les élites, car après tout les universitaires et les chercheurs que nous sommes faisons partis des élites (du moins du point de vue du savoir) et nous essayons pourtant de réduire les inégalités, car enseigner, c'est donner des armes pour lutter contre celles-ci. Les élites politiques ? Mais précisément, il y a, parmi ces élites, celles qui les provoquent, celles qui les maintiennent et celles qui luttent pour les réduire. On ne peut pas les mettre toutes dans le même sac. Ce serait satisfaire au discours populiste qui dit : « Tous pourris, tous corrompus », et il n'y aurait plus de vie sociale possible.

Il est vrai cependant qu'il faut jouir d'une position de pouvoir pour discriminer. Et cela se fait à différents niveaux. Il faut se débarrasser de l'idée qu'il y aurait au-dessus de tout le

² Il y a quand même quelques cyniques comme l'ont montré Sônia Guajajara avec les déclarations des députés prétendant exproprier les populations indigènes pour mieux les protéger, et Morgan Donot avec les déclarations de Carlos Menem qui prétendait justifier les privatisations du pays au nom de bien-être du peuple, lors de leurs conférences, au IV SIAD.

système sociale un *deus ex machina* qui serait le seul à produire de l'inégalité. A tous les niveaux de l'échelle sociale, celui qui est au-dessus peut exercer une discrimination sur celui qui est en-dessous, afin de maintenir sa position de privilège, comme on le constate dans le monde de l'entreprise (cadres supérieurs au-dessus des cadres qui sont au-dessus des employés), dans le grand commerce (chefs et sous-chefs dans les supermarchés), dans l'administration (rang supérieur/rang inférieur). Ce qui fait que chacun est pris en étau entre son supérieur, dont il est victime, dans un rapport de soumission volontaire, et son inférieur vis-à-vis duquel il exerce du pouvoir par compensation ou vengeance. Et cela avec le consentement des classes moyennes et populaires dès que leur position est menacée ; c'est là-dessus que surfe le populisme, comme on le verra plus loin.

3.4 Les différences de perception sociales et culturelles

C'est donc du côté des imaginaires sociaux qu'il faut se tourner. Car les imaginaires sociaux constituent ce à quoi adhèrent les individus pour justifier leurs comportements. Qu'on les appelle idéologies ou stéréotypes, les imaginaires sociaux sont faits de discours. Ce sont ces discours qu'il faut analyser, les discours institutionnels, d'une part, les discours sociaux dits "ordinaires" constituant des *doxa*, d'autre part. Et c'est là que l'on observe des points de vue différents selon les époques et les cultures.

Par exemple, la société athénienne se voulait très égalitaires, mais elle excluait du débat politique les femmes, les jeunes qui n'étaient pas état de porter les armes, et les étrangers. Dans l'Ancien régime on considérait comme naturel que la société soit divisée en trois ordres : Noblesse, Clergé et Tiers-état. En Inde, c'est une partition en castes, en Afrique en tribus, dont les unes sont supérieures et les autres inférieures. Dans les sociétés démocratiques qui respectent la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* (« Les hommes naissent libres et égaux en droit »), il y a cependant des inégalités qui sont liées aux origines de classe sociale, d'ethnies, au sexe, à l'âge, au niveau d'éducation, aux pratiques religieuses.

Et quand il s'agit de vouloir réduire les inégalités, les points de vue diffèrent, car l'appréciation du caractère juste ou injuste des rapports sociaux peut varier d'une société à l'autre : ce qui peut paraître injuste dans une société peut être considéré comme acceptable dans une autre. Cela donne lieu à des discours différents dont il faut rendre compte. Par exemple, la tolérance aux religions n'est pas la même aux Etats-Unis d'Amérique ou toutes les entités culturelles, communautaires et sectaires ont le même statut juridique et sont considérées égales les unes aux autres, alors qu'en Europe, seules les religions officielles ont un statut juridique.

En France, il est considéré que l'État doit avoir un rôle régulateur et distributeur de richesses, alors qu'aux USA, tout parti confondu, on entend un discours contre l'État tout-puissant dont l'intervention est « considérée comme une forme de corruption morale »³.

Et à l'intérieur d'une même société, il y a également des différences de perceptions. Pour certains, vouloir réduire les différences est considéré comme un moyen d'uniformiser la société *par le bas* (« nivellement par le bas »), ce qui effacerait les qualités individuelles. Pour d'autres, au contraire, les inégalités sociales étant la conséquence de la domination économique, politique ou sociale, il faut les corriger au nom de la justice. Mais alors, dans ce dernier cas, deux positions s'expriment : l'une qui, prenant en compte la diversité des conditions, essaye de les compenser à proportion de ces conditions (position de l'équité républicaine) ; l'autre qui, refusant le poids des conditions, quelles qu'elles soient, prône l'abolition des différences (position de l'égalitarisme libertaire). Mais dans un cas comme dans l'autre, peuvent se créer des effets contradictoires, voire pervers. Par exemple, la loi sur l'interdiction de porter le *voile* à l'école pour les jeunes filles musulmanes prône une égalité des élèves au regard de l'appartenance religieuse, et au nom de la laïcité ; mais elle se heurte à la possibilité pour les individus de cette confession d'exprimer leur liberté de conscience. Par exemple, la décision d'établir des *quotas* pour l'accès des femmes aux responsabilités politiques, ou pour l'embauche des immigrés, se fait au nom d'un égal accès des individus au travail, quel que soit leur origine ; mais elle peut en arriver à donner préférence à une qualité d'appartenance au détriment d'autres en relation avec les compétences.

On fera un premier bilan en rappelant les points suivants :

- l'inégalité est une situation : la décrire relève d'un travail sociologique. La discrimination est un processus qui passe par la parole : la décrire relève d'une analyse de discours ;
- le jugement d'inégalité est relatif au contexte culturel dans lequel les imaginaires sociaux organise et hiérarchise les valeurs sociétales ;
- les lois émises au nom de l'égalité peuvent avoir des effets contreproductifs et créer, sans le vouloir de nouvelles discriminations ;

C'est donc dans les imaginaires portés par du discours qu'il faut rechercher la source des inégalités.

³ Voir Nicolas Duvoux.

4. LES IMAGINAIRES SOCIAUX DE DROITE ET DE GAUCHE⁴

Et puisqu'il faut traquer les imaginaires sociaux, je voudrais faire une brève présentation de ce que l'on peut appeler les matrices discursives qui sous-tendent les orientations politiques des partis de Gauche et de Droite dans l'histoire et le contexte culturel français, bien que celui-ci ait essaimé dans divers autres pays d'Europe et du continent américain.

4.1 La matrice discursive de Droite

Le discours de droite repose sur une vision du monde autour de laquelle s'élabore son système de pensée : « la nature s'impose à l'homme ». De cette vision de soumission de l'être humain à l'ordre de la mère nature, découlent les valeurs qui sont défendues, dans un mouvement de conservation de l'état des choses. Valeur d'ordre, comme étant dans la nature et qu'il faut laisser se déployer sans intervention de la main de l'homme.

Observant que tout n'est pas égal dans la nature et que, particulièrement chez les animaux, les rapports entre les individus sont des rapports de force, cela justifierait que, chez les êtres humains, règnent des inégalités de nature et que leurs rapports soient de domination entre les forts et les faibles.

De cette vision du monde résulte plusieurs valeurs :

- La *valeur famille*. Dans la pensée de droite ce n'est pas l'individu qui fabrique le groupe mais le groupe qui fabrique l'individu, d'où l'importance de la filiation, de l'inné et du poids de la tradition familiale qui essentialise le groupe et l'individu dans un destin immuable. Cela justifie un ordre pyramidal au sommet duquel se trouve la figure du patriarche, puissance tutélaire, et en même temps protecteur des membres de sa famille. De là, l'organisation du corps politique au sommet duquel se trouve, dans un régime monarchique, le roi, lui-même d'obédience divine, et dont les membres sont de sujets faisant acte d'allégeance. Ce mode d'organisation sociale est reproduit par l'Église avec le pape et les clercs, et, en régime démocratique, le chef de l'État républicain, même s'il tient son pouvoir d'une délégation du peuple dit souverain. Il faut faire se confondre légitimité et autorité étatique.

- La *valeur travail*, dont on pourrait penser qu'elle soit contradictoire avec l'ordre aristocratique, mais il faut l'entendre comme établissant, là aussi, un ordre hiérarchique. Ordre hiérarchique entre seigneurs et paysans, dans un régime monarchique, entre dirigeants et

⁴ Cette partie est la reprise d'une partie du chapitre III de mon livre *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeurs*. Les discours d'une nouvelle donne politique, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 174-184.

citoyens, dans un régime républicain, entre chefs et exécutants (patrons et ouvriers) dans le monde de l'entreprise. Cela permet de justifier, sans le dire, l'esclavagisme, le servage, puis le travail de l'ouvrier, et d'une manière général de l'employé, au bénéfice du pouvoir en place, un ordre dans lequel la parole du chef ne doit pas être mise en cause, excluant ainsi toute organisation de contestation (la haine des syndicats)

- La *valeur patrie*. Le corps social est constitué des enfants de la Nation comme essence fondatrice de son identité. Dès lors, toute ingérence étrangère (cela depuis les Grecs de l'Antiquité) doit être combattue. D'où l'apparition, dans le discours de la droite, de *l'ennemi extérieur* contre lequel il faut se défendre et qu'il faut chasser hors des frontières du territoire conçu comme l'espace identitaire de la nation. Cela justifie les guerres de défense et même de conquête car l'ennemi ne pouvant être supérieur, il vaut mieux le dominer et l'intégrer ou l'assimiler.

Ces trois valeurs de base qui constituent le corps de doctrine de la droite et qui étaient rassemblées dans le slogan du gouvernement de Pétain (« *Travail, famille, patrie* »), trouvent leur prolongement dans diverses idées qui seront plus ou moins développées selon les circonstances historiques :

- Le *dogme de la nature* : les êtres ne sont pas égaux entre eux⁵, cela est une essence, une marque de l'humanité. Il y a donc des races supérieures à d'autres, ce qui justifie que, dans un mouvement généreux de civilisation, les premières soient amenées à dominer les secondes, voire à les coloniser, ou, si elles résistent, à les éliminer.

Cela crée un esprit d'antagonisme entre groupes sociaux au nom de leur appartenance à une race ou à une ethnie : ainsi naît le racisme et l'antisémitisme. Et si cet autre, représente une menace, alors naît l'idée d'un ennemi intérieur ou extérieur qu'il faut à tout prix éliminer : massacres de population et génocides (communisme, marxisme, ethnicismes, inquisitions). La conséquence en est un esprit de xénophobie généralisé, qui prend différentes formes, selon les pays et les régimes politiques, mais qui relèvent toutes d'une défense de la pureté identitaire.

- L'*ordre pyramidal* : il exige soumission de la part des subordonnés, des rapports fondés sur la hiérarchie et l'autorité, celui du patriarcat familial, du paternalisme dans l'entreprise, du grand patron dans l'industrie, de la finance dans le monde globalisé. Les subordonnés se trouvent alors en position de devoir s'exécuter et d'être récompensé par le mérite.

Bien sûr, cette matrice se configure différemment au gré des circonstances historiques et sous l'influence des cultures dans lesquelles elle s'inscrit. En France, elle a pris deux

⁵ Thème récurrent chez Jean-Marie Le Pen. Voir l'étude de Souchard (1997).

visages : celui d'une extrême droite qui en a radicalisé les composantes, celui d'une droite centriste et de gouvernement qui les a édulcorées.

Mais, d'une manière générale, on peut dire que, en tant que forme de pensée, la droite française reste autoritaire, peu encline à la négociation et ayant pour horizon l'ordre et la défense des intérêts particuliers. Mais en même temps, elle a conscience que pour gouverner il lui faut ruser et, lâcher du lest pour éviter que les classes populaires et moyennes ne se révoltent.

4.2 La matrice discursive de Gauche

A l'inverse du système de pensée de la droite, ce qui fonde la pensée de gauche est que « l'homme s'impose à la nature ». Si la nature s'expose par des différences et des rapports de force, il convient que l'homme réduise celles-là et lutte contre ceux-ci. De cette vision du monde résulte le *dogme du progrès, l'esprit égalitaire et l'action révolutionnaire*.

4.2.1 Le dogme du progrès et l'action volontariste

La nature étant immuable et répétitive, ne faisant que reproduire toujours *le même*, enfermant l'homme dans une sorte de fatalité, celui-ci doit, par son savoir faire, rompre avec les fatalités de la nature en la transformant à son profit : on ne cherche pas à défendre un état des choses mais à le faire évoluer.

C'est le mouvement de *progrès* qui doit être émancipateur pour l'homme. Mais du même coup, il faut imposer le progrès, d'où un autoritarisme étatique qui caractérise la gauche quand elle arrive au pouvoir, dont l'exemple extrême fut le système soviétique. Tout cela avant l'émergence de l'écologie.

4.2.2 L'ordre horizontal du refus hiérarchique

La nature étant fondamentalement inégalitaire, il faut réduire progressivement ses inégalités. Cela explique que les valeurs se configurent diversement autour d'une seule, fondatrice de tout le comportement humain : l'égalité.

Une conception égalitaire des individus vivant en société au nom d'une égale dignité d'être et d'identité de droit dans la participation à la vie de la Cité, dont le modèle (fantasmatique) est la démocratie athénienne (le pouvoir du démos), et la transcendance républicaine qui confère à tout individu une égale humanité.

Mais cette conception égalitaire, pour le monde de gauche, s'étend aux conditions matérielles de vie : droit au travail, droit à la répartition de la richesse, droit au logement, à la santé, etc. Et dans l'organisation de la vie sociale, elle s'oppose à toute tentative de hiérarchisation des rapports sociaux et à l'exercice d'une autorité qui profiterait de sa position de pouvoir pour soumettre les individus. Poussé à son extrême, cet égalitarisme s'est concrétisé dans le rêve des sociétés libertaires et anarchistes du XVIIIème siècle qui tentèrent de vivre dans des communautés de partage des activités publiques et privées, et de mise en commun des biens.

4.2.3 L'action révolutionnaire

La conséquence du dogme du progrès et de l'esprit égalitaire est l'action révolutionnaire. La nature étant inégalitaire au profit des plus forts et certains voulant maintenir cet état de fait, il convient de lutter contre ceux-là mêmes qui veulent conserver leurs privilèges. La seule possibilité, face à ces puissances est : *la Révolution*.

Elle s'accompagne, en son principe, d'une volonté de déposséder les possédants de leurs biens et de les redistribuer entre tous. Ici aussi apparaît un *ennemi* à abattre, bien davantage intérieur qu'extérieur : le *puissant*.

- Face à l'ordre immuable d'une autorité d'origine divine ou profane d'où émane un monde social hiérarchisé par nature, la revendication d'une souveraineté populaire qui, se fondant sur l'égalité de droit des citoyens, contrôle l'action politique.

- Face à une organisation du travail hiérarchisée et soumise aux diktats des patrons, un ordre autogestionnaire, ou du moins la revendication d'un partage des décisions et d'organisation de possibles négociations par l'intermédiaire d'un corps de défense des travailleurs : les syndicats.

- Face à toute tentative de domination et discrimination, la réponse par l'éducation, qui devrait permettre de lutter contre les préjugés racistes et religieux (laïcité).

4.2.4 La solidarité internationaliste

Ces valeurs se voulant universelles, elles sont censées créer une solidarité internationale entre les pays qui poursuivent un même combat de libération contre l'oppression de systèmes politiques autoritaires, et la défense des classes sociales défavorisées. Dans sa version la plus extrémiste, ce mouvement donne lieu à une lutte armée (l'anarchisme italien, la guerre civile

espagnole, les guérillas marxistes d'Amérique latine), au nom de la révolte mondiale des opprimés et de la lutte contre les oppresseurs de toute obédience.

CONCLUSION

Ces matrices discursives prennent des visages différents selon les pays et les époques. En France, ces matrices se sont configurée en trois droites, selon l'historien René Rémond (2002 [1954]) : une droite ultra-libérale, une droite bonapartiste, et une droite contre-révolutionnaire ; et en quatre gauches, selon l'historien Jacques Julliard (2012) : une gauche libérale-pragmatique, une gauche jacobine, une gauche collectiviste et une gauche libertaire. Quoi qu'il en soit, la droite et la gauche françaises sont, depuis longtemps, divisées entre deux forces contraires : une force de gouvernance pour accéder au pouvoir, et une force extrémiste d'opposition radicale.

Mais dans la vie politique, et particulièrement sous les effets conjugués de la chute du socialisme totalitaire, du capitalisme financier et du développement des technologies remettant en cause la notion même de progrès, ces deux matrices, sources de deux imaginaires politiques différents, se croisent en un troisième lieu discursif : le *discours populiste*. C'est lui qui produit un glissement de l'électorat populaire vers la droite, faisant prendre conscience à la gauche libérale qui croyait en être propriétaire qu'elle n'en a plus le monopole.

En effet, le populisme se veut révolutionnaire en redonnant la parole et le pouvoir au peuple pour une souveraineté retrouvée, et en exerçant un pouvoir direct sans l'intermédiaire d'institutions. Le populisme est contre les politiciens corrompus et incapables d'écouter le peuple fustigeant la classe politique dans son ensemble. Le populisme stigmatise l'ennemi extérieur qui s'appelle « l'immigration », provoquant un repli identitaire. Le populisme est contre toute instance supranationale (l'Europe) et pour le nationalisme. Le populisme exploite la colère d'une partie de la population, les plus pauvres, ceux qui vivent dans la précarité et même les classes moyennes qui s'appauvrissent. Le populisme, enfin, a besoin d'un leader tribun. En France, on retrouve ces caractéristiques du populisme à l'extrême droite qui, elle, insiste davantage sur le bouc-émissaire de l'immigration, et à l'extrême gauche qui, elle, insiste davantage sur l'autoritarisme des puissants.

Reste, qu'au regard des inégalités, n'est pas résolu un problème conceptuel : quelle différence y a-t-il entre *égalité sociale* et *équité sociale* ?

L'égalité sociale, on l'a dit, se réfère aux conditions de droit des citoyens, et, plus généralement, de dignité de la personne humaine. L'équité, elle, est en rapport avec l'idée de

justice qui doit s'établir entre les individus vivant en société, et a deux caractéristiques:

- elle n'a pas besoin de recourir à la loi, parce qu'il s'agit d'évaluer l'ensemble des conditions de vie qui ne sont pas toutes prévues par celle-ci ;

- la répartition des biens, ou la réparation du mal, doit se faire à proportion des conditions de vie. Or, cette seconde condition se heurte à l'absolu de l'égalité. Par exemple, en matière économique, il ne s'agit pas que tout le monde gagne la même chose, mais à proportion de la nature et de la quantité du travail fourni ; en matière sociale, il ne s'agit pas que tout le monde vive dans les mêmes conditions, au même niveau, mais à proportion de ses besoins, de ses possibilités et de ses goûts. Il s'agit d'une question d'« équilibre » et de « juste mesure » entre ces deux notions. Mais continue de se poser le problème de savoir quelle frontière existe entre équité et égalité, et qui décide de ce qui sera équitable, puisque ce n'est pas la loi qui peut le dire ?

Je vous laisse sur ces interrogations.

Recebido em : maio de 2017
Aprovado em : julho de 2017
patrick.charaudeau@free.fr

RÉFÉRENCES

LE ROBERT. Dictionnaire. Paris : 2008.

CHARAUDEAU, P. La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeurs. Les discours d'une nouvelle donne politique. Paris : L'Harmattan, 2013. p. 174-184.

JULLIARD, J. Les Gauches françaises. 1762-2012: histoire politique et imaginaire. Flammarion : Paris, 2012.

RÉMOND, R. Les Droites en France. Paris : L. Audibert, 2002 [1954].

RICŒUR, P. Soi-même comme un autre. Paris : Le Seuil, 1990.

ROUSSEAU J.-J., Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Flammarion, 2001[1755].

SOUCHARD, M. et al. Le Pen. Les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite. Paris : Le Monde Éditions, 1997.